



## CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE Séance du lundi 2 octobre 2017

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville, s'est réuni en Mairie,

### Le lundi 02 octobre 2017 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

**Etaient présents** : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, Mme GOMBERT, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme TRANZER-HUGO.

***Formant la majorité des membres en exercice.***

**Absents** : M. DESCAMPS.

**Absents excusés** : Mme RENAUD.

**A été élue secrétaire** : Mme CAPRON.

Approbation du compte rendu municipal du 4 septembre 2017.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal.

### **1/ DECISION MODIFICATIVE.**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de changer l'affectation de certains crédits afin de régulariser certaines dépenses notamment le curage des mares et le remplacement des menuiseries de l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les modifications suivantes :

- Article 21312 :	+ 31 000 €
- Article 2031 :	- 31 000 €
- Article 61521 :	+ 27 000 €
- Article 65541 :	- 27 000 €
- Article 6411 :	+ 8 500 €
- Article 6453 :	+ 4 500 €
- Article 6456 :	+ 300 €
- Article 739223 :	- 13 300 €
- Article 60611 :	+ 700 €
- Article 6068 :	+ 1 000 €
- Article 6135 :	+ 500 €
- Article 60621 :	- 2 200 €

## **BIBLIOTHEQUE.**

Monsieur le Maire rappelle que la commune avait décidé de mettre à la disposition des habitants une bibliothèque à la Maison du village en novembre 2015.

Face au bilan négatif de cette démarche qui est devenu un endroit où l'on se débarrasse des livres Le conseil municipal va donc réaménager la cabine téléphonique, située à côté de l'école en bibliothèque, afin de pouvoir proposer un service mieux adapté et agréable aux Hérouvillois.

Une conseillère municipale sera là pour s'occuper de l'organisation de cet espace et gérer le flux de livres déposé.

Les travaux seront réalisés à la fin de l'année.

## **3/ AMENAGEMENT ENTREES DU VILLAGE.**

Monsieur le Maire explique que la commission « entrées de village » se réunit régulièrement afin de trouver un projet approprié pour embellir nos entrées de village.

De plus, la commune est en relation avec la direction des routes pour mettre en place un système de comptage sur la départementale, afin de faire un état des lieux de la circulation sur cette voie (nombre de véhicules, vitesse...).

## **4/ CONCERT DU 12 NOVEMBRE.**

Monsieur le Maire rappelle que lors du Festival du Vexin, un concert est organisé dans l'Eglise d'Hérouville le dimanche 12 novembre 2017 à 16h30. Deux artistes exceptionnels seront au rendez-vous : la violoncelliste, Suzanne VERMEYEN et le pianiste Abdel Rahman EL BACHA.

Des entrées sont en ventes à la mairie au tarif de 22 euros.

Le lendemain un autre concert aura lieu avec 2 pianistes, pour les enfants du RPI. Les 3 écoles seront réunies.

## **5/ CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE.**

Monsieur le Maire explique que cette année lors de la cérémonie du 11 novembre, il n'y aura pas de remise de prix pour le concours des maisons fleuries, mais un diaporama photos sera diffusé avec les jolies photos de vos jardins, que vous nous avez fait parvenir.

Une remise de récompenses se fera pour les participants à la fête du CAVS.

La cérémonie aura lieu le samedi 11 novembre à 11h00 face aux monuments aux morts.

## **6/ GROUPEMENT DE COMMANDES : DELEGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR LE MAIRE.**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes a une vision dynamique sur les groupements de commandes. L'adhésion de la commune à certains groupements de commandes permettrait de pouvoir bénéficier de prix attractifs sur les futurs marchés. En exemple, il existe déjà un groupement de commande pour la voirie (marquage aux sols).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Autorise de donner à Monsieur le Maire la délégation de signature pour les groupements de commandes.

## **7/ QUESTIONS DIVERSES :**

**Fête du CAVS :** La commune est arrivée en 4<sup>ème</sup> place ex aequo avec Génicourt. Un remerciement aux jeunes Hérouvillois qui ont participé à cette fête ainsi qu'à Annette pour son engagement.

**Journée du patrimoine :** Il y a eu une centaine de visiteurs dans le week-end et 70 personnes au vernissage.

Cette année nous avons 24 exposants dont 19 d'Hérouville et notamment 5 jeunes.

Un grand merci à Gilles et Fabien pour la mise en place des tableaux ainsi qu'à notre adjoint, Mr Patrick LECOMTE pour son travail effectué dans la salle du conseil.

**Mares :** Un grand remerciement à nos agriculteurs, Mr CHANTEPIE et Mr COUBRICHE pour l'aide apporté lors du curage des mares.

Le stockage des boues ayant causé des désagréments au niveau du rond-point, l'entreprise est intervenue rapidement pour y remédier.

La société DA CUNHA a réalisé un très bon travail.

**Enfouissement :** Il y a eu du retard dans les travaux car les lanternes posées dans le village n'étaient pas conformes.

Le problème sera résolu rapidement et l'enrobé sera fini d'ici une quinzaine de jours.

Dans l'ensemble le conseil municipal est satisfait du travail effectué l'entreprise AVENEL.

**Recours Mme DESJARDIN :** Suite au recours reçu concernant le PLU, la commune a apporté une réponse. Monsieur le Maire a reçu notification le 13 septembre 2017 d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif.

L'affaire est maintenant est entre les mains de notre avocate.

**Arrêté 3.5 tonnes :** En septembre 2016, suite à un problème de signalisation sur la commune concernant l'arrêté interdisant aux poids lourd de plus de 3.5 tonnes de traverser le village, la société Pannex's s'était manifesté auprès de Monsieur le Maire afin d'annuler cet arrêté.

Depuis, une discussion est en cours avec la DDE, afin de trouver une solution appropriée. Dans un premier temps un état des lieux sera fait, pour connaître le trafic réel des poids lourds au niveau de la rue Georges Duhamel.

**Enlèvement des betteraves :** Les semaines 40, 44 et 45 2017.

**Date du prochain conseil municipal :** Lundi 20 novembre 2017 à 20h30.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50 Heures.**

  
**Le Maire,  
Eric BAERT**